



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LA PAPERASSE DE LA KORRIGANE – Constitution de société

Référence : L009553

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 15 avril 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 05/04/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **LA PAPERASSE DE LA KORRIGANE** – Siège social : 7 lieu-dit kerdaniel 22460 MERLEAC – Capital : 1 000€
– Objet : Les activités de conseil et accompagnement en gestion et démarches administratives des tpe, artistes, créateurs et autres entrepreneurs. – Président : Mme HOLZ Anja-karena 7 lieu-dit kerdaniel 22460 MERLEAC – Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement. – Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. chaque action donne droit à une voix. – Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

[Consulter cette annonce en ligne](#)